



3 Cours du Triangle Palatin 2

92800 LA DEFENSE

COMPTES ANNUELS

Exercice du 01/01/2025 au 31/12/2025

Etats financiers au 31/12/2025

Bilan

Bilan Actif

Règlement ANC 2022-06		31/12/2025			31/12/2024
		Brut	Amort. et Dépréc.	Net	Net
ACTIF IMMOBILISE	Frais d'établissement (I)				
	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
	Frais de développement				
	Donations temporaires d'usufruit				
	Concessions, brevets, licences, marques, procédés, logiciels, droits et valeurs similaires	13 992	13 992		
	Autres immobilisations incorporelles				
	Imm. inc. en cours, avances et acomptes				
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
	Terrains				
	Constructions	420 159	64 325	355 835	369 509
	Installations techniques, mat. et outillage indus.		111 588	(111 588)	
	Autres immobilisations corporelles	2 468 858	1 533 909	934 949	935 286
	Imm. corp. en cours, avances et acomptes				
	BIENS RECUS PAR LEGS OU DONATIONS DESTINES A ETRE CEDES				
	IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)				
ACTIF CIRCULANT	Participations	392 400		392 400	624 126
	Créances rattachées à des participations				
	Titres imm. de l'activité de portefeuille				
	Autres titres immobilisés	8 080		8 080	8 080
	Prêts	672 800		672 800	1 372 890
	Autres immobilisations financières	1 368 908		1 368 908	626 048
	TOTAL (II)	5 345 197	1 723 814	3 621 383	3 935 939
	STOCKS ET EN-COURS				
	Matières premières et autres approvisionnements				
	En-cours de production				
	Produits finis				
	Marchandises				
	Avances et Acomptes versés sur commandes				
	CREANCES (2)				
	Créances clients, usagers et comptes rattachés	1 761 452	915 947	845 506	895 894
	Créances reçues par legs ou donations				
	Autres créances	3 865 047		3 865 047	4 076 607
	Charges constatées d'avance	315 396		315 396	301 570
	Valeurs mobilières de placement	297 513		297 513	342 047
	Instruments financiers et jetons détenus				
	Disponibilités	1 418 875		1 418 875	1 294 810
	TOTAL (III)	7 658 282	915 947	6 742 336	6 910 927
COMPTES DE REGULARISATION	Frais d'émission des emprunts (IV)				
	Primes de remboursement des emprunts (V)				
	Ecart de conversion et différences d'évaluation Actif (VII)	7 078		7 078	47 249
	TOTAL ACTIF (I à VII)	13 010 557	2 639 761	10 370 797	11 737 931
(1) dont immobilisations financières à moins d'un an				2 041 707	1 998 938
(2) dont créances à plus d'un an					

Bilan Passif

Règlement ANC 2022-06

Règlement ANC 2022-06		31/12/2025	31/12/2024
FONDS PROPRES	Fonds propres sans droit de reprise		
	Fonds propres statutaires	2 915 684	2 915 684
	Fonds propres complémentaires	586 838	586 838
	Fonds propres avec droit de reprise		
	Fonds propres statutaires		
	Fonds propres complémentaires		
	Ecarts de réévaluation		
	Réserves		
	Réserves statutaires ou contractuelles		
	Réserves pour projet de l'entité		
	Autres		
	Report à nouveau	(1 443 352)	(316 024)
Excédent ou déficit de l'exercice	(999 539)	(1 127 328)	
Total des fonds propres (situation nette)		1 059 631	2 059 170
Fonds propres consommables			
Subventions d'investissement	71 735	71 735	
Provisions réglementées			
Total des autres fonds propres		71 735	71 735
Total des fonds propres		1 131 366	2 130 905
Fonds reportés et dédiés	Fonds reportés liés aux legs ou donations		
	Fonds dédiés sur subventions d'exploitation	33 737	33 737
	Fonds dédiés sur contributions financières d'autres organismes	360 728	380 758
	Fonds dédiés sur ressources liées à la générosité du public	499 634	650 690
Total des fonds reportés et dédiés		894 099	1 065 185
Provisions	Provisions pour risques		
	Provisions pour charges	194 369	194 614
Total des provisions		194 369	194 614
DETTES	Emprunts obligataires convertibles		
	Autres emprunts obligataires		
	Emprunts dettes auprès des établissements de crédit	227 830	414 934
	Emprunts et dettes financières divers (2)	3 675 403	3 173 634
	Instruments financiers à terme		
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	28 877	86 170
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	859 327	902 201
	Dettes des legs ou donations		
	Dettes fiscales et sociales	939 910	1 030 112
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
	Autres dettes	2 419 615	1 896 363
	Produits constatés d'avance		
Total des dettes (1)		8 150 963	7 503 413
Ecarts de conversion et différences d'évaluation - Passif			
TOTAL PASSIF		10 370 797	11 737 931
(1) Dont à moins d'un an (hors avances et acomptes reçus sur commandes en cours)		8 122 085	7 194 405
(2) Dont emprunts participatifs			

Etats financiers au 31/12/2025

Compte de résultat

Compte de Résultat ^{1/2}

		Règlement ANC 2022-06	31/12/2025	31/12/2024
			12 mois	12 mois
PRODUITS D'EXPLOITATION	Cotisations		7 455	8 212
	Vente de biens et services			
	Ventes de biens			
	dont ventes de dons en nature			
	Ventes de prestations de service		10 288 069	9 361 862
	dont parrainages			
	Produits de tiers financeurs			
	Concours publics et subventions		4 147 457	3 932 970
	Versements des fondateurs ou consommations de la dotation consommable			
	Ressources liées à la générosité du public			
	Dons manuels		1 669 305	1 930 716
	Mécénats		668 140	366 164
	Legs, donations et assurances-vie		882 907	758 386
	Contributions financières		108 239	98 671
	Reprises sur amortissements, dépréciations, provisions		197 983	1 243 283
	Utilisations des fonds dédiés		257 896	22 500
	Produits des cessions d'immobilisations incorporelles et corporelles			
	Autres produits		141 935	33 054
Total des produits d'exploitation			18 369 386	17 755 818
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises			
	Variation de stocks			
	Achats de matières premières et autres approvisionnements			(3)
	Variation de stocks			
	Autres achats et charges externes		12 121 563	12 454 784
	Aides financières		128 428	91 351
	Impôts, taxes et versements assimilés		604 150	506 727
	Salaires		3 735 407	3 359 854
	Cotisations sociales		1 797 752	1 610 224
	Dotation aux amortissements et dépréciations		462 352	260 071
	Dotation aux provisions		25 675	50 882
	Reports en fonds dédiés		86 810	93 067
	Valeurs comptables des immobilisations incorporelles et corporelles cédées			
	Autres charges		363 386	392 978
Total des charges d'exploitation			19 325 523	18 819 935
RESULTAT D'EXPLOITATION			(956 136)	(1 064 117)

Compte de Résultat ^{2/2}

		Règlement ANC 2022-06	31/12/2025	31/12/2024
RESULTAT D'EXPLOITATION			(956 136)	(1 064 117)
PRODUITS FINANCIERS	De participation			
	D'autres valeurs mobilières et créances d'actif immobilisé		5 454	4 362
	Autres intérêts et produits assimilés		6 306	9 007
	Reprises sur dépréciations et provisions		8 304	
	Différences positives de change			
	Produits des immobilisations financières cédées		692 334	
	Produits nets sur cessions de v.m.p. et d'instruments de trésorerie		(2 515)	11 450
	Total des produits financiers		709 883	24 819
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions			8 304
	Intérêts et charges assimilées		60 261	60 823
	Différences négatives de change			
	Valeurs comptables des immobilisations financières cédées		693 023	
	Charges nettes sur cessions de v.m.p. et d'instruments de trésorerie			3 761
	Total des charges financières		753 285	72 887
RESULTAT FINANCIER			(43 402)	(48 068)
RESULTAT COURANT avant impôts			(999 539)	(1 112 185)
	Produits exceptionnels			10 912
	Charges exceptionnelles			26 056
RESULTAT EXCEPTIONNEL				(15 143)
Participation des salariés aux résultats				
Impôts sur les bénéfices				
TOTAL DES PRODUITS			19 079 269	17 791 550
TOTAL DES CHARGES			20 078 808	18 918 878
EXCEDENT ou DEFICIT			(999 539)	(1 127 328)
CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE				
Dons en nature				
Prestations en nature			55 542	245 714
Bénévolat			964 022	961 165
TOTAL			1 019 564	1 206 879
CHARGES DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE				
Secours en nature				
Mise à disposition gratuite de biens				
Prestations			55 542	245 714
Personnel bénévole			964 022	961 165
TOTAL			1 019 564	1 206 879

Etats financiers au 31/12/2025

Annexes

Règles et Méthodes Comptables

Annexe au bilan de l'association HABITAT ET HUMANISME ILE DE FRANCE.

Habitat Humanisme IDF, bâtisseur de liens, depuis 35 ans, l'association agit pour le logement et l'insertion sociale des plus fragiles sur le secteur géographique Paris et Ile-de-France.

Habitat Humanisme s'est donné pour mission :

- de permettre aux personnes à faibles ressources et aux jeunes travailleurs, précarisés en raison de leur situation sociale, fragilisés de par leur âge, leur handicap ou leur santé, d'accéder à un logement de qualité, adapté à leur situation et leurs ressources.
- de proposer aux locataires un accompagnement personnalisé ou collectif pour favoriser la (re)création de liens et l'insertion sociale.
- de contribuer à une ville ouverte à tous, en privilégiant les logements situés dans des quartiers « équilibrés ».

Dès l'origine, Habitat et Humanisme a placé son action sous le signe de l'innovation. Le Mouvement expérimente des solutions de logements inédites tant sur le format d'habitat que sur le mode d'accompagnement.

Il s'attache aussi à développer des outils économiques à vocation sociale.

Présentation du réseau

Habitat Humanisme Ile-de-France (HH IDF) fait partie du Mouvement "Habitat Humanisme". Le mouvement est notamment composé de :

- la fédération Habitat Humanisme, reconnue d'utilité publique ;
- des associations Habitat Humanisme régionales qui sont des associations indépendantes, dont HH IDF.

HH IDF est aussi membre de la Fédération. A ce titre, HH IDF adhère à la charte et aux statuts du Mouvement qui prévoient notamment :

- la répartition des dons reçus par la Fédération aux associations ;
- la rétrocession des legs et donations encaissés par la Fédération, seule habilitée à les recevoir, aux associations ;
- la répartition du mécénat reçu par la Fédération.

C'est ainsi que la totalité des legs et donations et assurance-vie figurant dans les comptes HH IDF proviennent des rétrocessions réalisées par la Fédération.

Les dons manuels et mécénat comprennent à la fois des rétrocessions réalisés par la Fédération et ceux perçus directement par HHIDF.

Cette comptabilisation est conforme aux règles imposées par la Fédération HH pour le besoin de la combinaison des comptes du mouvement.

Dans les comptes 2025, les montants des produits de la générosité du public sont les suivants:

- Dons manuels : 1 356 023 €
- Abandons de frais : 23 143 €
- Dons livrets et autres produits de placement financiers : 254 012 €
- Mécénats : 668 140 €
- Usufruits : 36 128 €
- Legs et donations : 882 907 €

Règles et Méthodes Comptables

Le bilan de l'exercice présente un total de 10 370 797 euros.

Le compte de résultat, présenté sous forme de liste, affiche un total produits de 19 079 269 euros et un total charges de 20 078 808 euros, dégageant ainsi une perte de -999 539 euros.

L'exercice considéré débute le 01/01/2025 et finit le 31/12/2025.
Il a une durée de 12 mois.

Ces comptes annuels ont été arrêtés par le Conseil d'administration du 20/05/2026

Règles générales

Les comptes annuels de l'exercice clos le 31/12/2025 élaborés et présentés conformément aux dispositions législatives et réglementaires en vigueur en France, et notamment le règlement de l'Autorité des Normes Comptables - ANC 2022-06 (Publication au JO du 30 décembre 2023) relatif aux comptes annuels des personnes morales de droit privé à but non lucratif.

A défaut de dispositions spécifiques prévues au règlement ANC 2022-06, les dispositions du règlement ANC 2014-03 du 5 Juin 2014 (Publication au JO le 15 Octobre 2014) - relatif au Plan Comptable Général s'appliquent.

Les conventions générales comptables ont été appliquées conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices,

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Changements de méthodes comptables

Cette première application du règlement ANC 2022-06 pour les comptes annuels 2025 constitue un changement de méthode comptable.

Ce changement de méthode implique une modification du plan comptable sur l'année 2025. Ci-dessous un tableau récapitulatif des changements de compte entre 2024 et 2025 :

2024			2025	
Compte	Libellé	Montant	Compte	Libellé
131400	Subventions d'équipement	- 495 469,20	131007	Subventions d'équipement
139100	Reprise S/Sub. Etat	12 003,75	139007	Reprise S/Sub. Etat
139182	Reprise s/subventions Privées	13 000,00	139008	Reprise s/subventions Privées
153000	Provision IDR	- 177 959,99	152100	Provision pour pensions et obligations similaires
157200	Provisions p/grosses réparations	- 16 653,69	152500	Provisions p/grosses réparations

Règles et Méthodes Comptables

428700	Personnel Produits à recevoir	10 692,00	439000	IJSS CPAM
			439001	IJ PREVOYANCE
			448200	AIDES DE L'ETAT
			468700	AUTRES PRODUITS A RECEVOIR
441900	Avance sur subvention	- 102 041,00	441009	Avance sur subvention
448600	Etat Charges et taxes à payer	- 2 081,38	448120	Etat Charges et taxes à payer
467000	Autres Débiteurs ou créditeurs divers	- 822 463,65	467000	Autres débiteurs divers
			468000	Autres créditeurs divers
467100	Créditeurs divers	91 885,29	468001	Créditeurs divers
467500	Débiteur Créditeurs divers	- 87 645,36	467201	Débiteurs divers 1
			468002	Créditeurs divers 2
468700	Produits à recevoir	960 021,27	467070	Produits à recevoir
468610	Charges à payer - Groupe	- 106 812,98	468070	Charges à payer - Groupe
468600	Charges à payer	- 861 459,99	468060	Charges à payer
671200	Amendes et pénalités	40,00	658201	Amendes et pénalités
671300	Dons et libéralités	15,72	623800	Dons et libéralités
675600	Valeurs compt. éléments actifs cédé _ immo financières	-	667100	Valeurs compt. éléments actifs cédé _ immo financières
740000	Subventions d'exploitation reçues	- 414 313,53	741002	Subventions d'exploitation reçues
740030	Subvention ASLL	- 244 726,00	741030	Subvention ASLL
740040	Subvention aide à l'emploi	- 32 307,69	741040	Subvention aide à l'emploi
740070	Subvention AML	-	741070	Subvention AML
740101	SUBVENTION ALT CAF	- 38 156,19	741101	SUBVENTION ALT CAF
740120	SUBVENTION FSL 75	- 671 230,00	741120	SUBVENTION FSL 75
740121	SUBVENTION FSL 78	- 74 932,00	741121	SUBVENTION FSL 78
740122	SUBVENTION FSL 91	- 12 420,00	741122	SUBVENTION FSL 91
740123	SUBVENTION FSL 92	- 91 800,00	741123	SUBVENTION FSL 92
740124	SUBVENTION FSL 94	- 73 330,61	741124	SUBVENTION FSL 94
740500	SUBVENTION HH Services	- 108 724,56	741500	SUBVENTION HH Services
742000	Subvention exploit. Collec. Locales	- 80 050,00	741200	Subvention exploit. Collec. Locales
742100	SUB PENSION DE FAMILLES	- 633 457,50	741210	SUB PENSION DE FAMILLES
742300	SUB PROSPECTION DVP 75	- 12 500,00	741301	SUB PROSPECTION DVP 75
742306	SUB GL DVP 75	- 439 825,38	741306	SUB GL DVP 75
742308	SUB ENTRETIEN DVP 75	- 524 958,97	741308	SUB ENTRETIEN DVP 75
742310	SUB DVP FRAIS CONTENTIEUX	- 76 580,03	741310	SUB DVP FRAIS CONTENTIEUX
775600	Produit cessions Actifs Financiers	-	767200	Produit cessions Actifs Financiers
791000	Transfert de charges	- 130 129,86	Supprimé	
791010	Transfert Ch rembt formation	- 68 929,06	649800	Rembt formation
791050	Transfert Ch rbt assurances	- 32 519,07	758700	Rembt assurances
791060	Transfert Ch participation des résidents	- 609,53	crédit du compte de charge utilisé	
791070	Transfert Ch IJSS et PREVOYANCE	- 47 896,69	649200	PREVOYANCE
			649100	IJSS CPAM

Règles et Méthodes Comptables

L'application du règlement ANC 2022-06 n'a pas d'impact sur les résultat de l'exercice clos au 31 décembre 2025 et les montants relatifs aux rubriques et aux postes de l'exercice précédent sont identiques aux montants tels qu'établis au bilan et au compte de résultat.

Aucun autre changement dans les méthodes d'évaluation et dans les méthodes de présentation n'est intervenu au cours de l'exercice.

Règles et Méthodes Comptables

Immobilisations

Les immobilisations corporelles sont évaluées :

- à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux,
- à leur coût de production pour les actifs produits par l'association,
- à leur valeur vénale pour les actifs acquis à titre gratuit et par voie d'échange.

Le coût d'une immobilisation est constitué de son prix d'achat, y compris les droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux et escomptes de règlement de tous les coûts directement attribuables engagés pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner selon l'utilisation prévue. Les droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes liés à l'acquisition, sont rattachés à ce coût d'acquisition. Tous les coûts qui ne font pas partie du prix d'acquisition de l'immobilisation et qui ne peuvent pas être rattachés directement aux coûts rendus nécessaires pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner conformément à l'utilisation prévue, sont comptabilisés en charges.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue des biens :

- Concessions, brevets, licences, marques : 3 ans
- Installations générales, agencements et aménagements divers : 5 à 35 ans
- Matériel de bureau : 3 à 5 ans
- Matériel informatique : 3 à 5 ans
- Mobilier : 3,4,5 ou 10 ans

Les travaux sont amortis sur une durée de 10 ans à compter de leur réalisation et ce indépendamment de la durée des conventions. En contrepartie, les subventions d'investissements perçues au titre de ces travaux sont elles aussi reprises sur 10 ans.

A noter que les travaux suivants ont été amortis sur une période plus courte:

- Les travaux Domansa à Sèvres (92) effectués en 2011 et amortis sur la durée de la convention de mise à disposition du logement soit 6 années;
- Les agencements de la Maison qui déménage à Jouy-en-Josas (78) effectués au 1er trimestre 2015 et amortis sur la durée du bail soit 6 années à compter d'avril 2015.

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine. L'association a apprécié à la date de clôture, en considérant les informations internes et externes à sa disposition, l'existence d'indices montrant que les actifs ont pu perdre notablement de la valeur.

Lorsqu'il existe un indice de perte de valeur, un test de dépréciation est effectué : la valeur nette comptable de l'actif immobilisé est comparée à sa valeur actuelle.

Si la valeur actuelle d'un actif immobilisé devient inférieure à sa valeur nette comptable, cette dernière, si l'actif continue à être utilisé, est ramenée à la valeur actuelle par le biais d'une dépréciation.

Toutefois, lorsque la valeur actuelle n'est pas jugée notablement, c'est à dire de manière significative, inférieure à la valeur nette comptable, cette dernière est maintenue au bilan.

La comptabilisation d'une dépréciation modifie de manière prospective la base amortissable de l'actif déprécié.

Titres de participation

Les titres de participation sont évalués à leur coût d'acquisition y compris les frais accessoires.

Un amortissement dérogatoire est alors constaté afin de tenir compte de l'amortissement de ces frais accessoires.

Règles et Méthodes Comptables

Créances et dettes

Les créances et les dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Les créances ont, le cas échéant, été dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu.

Les créances clients présentées dans le tableau de financement, ont été retenues pour leur valeur brute, conformément aux principes comptables.

Disponibilités

Les liquidités disponibles en banque ou en caisse ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Produits et charges exceptionnels

Les produits et charges exceptionnels tiennent compte des éléments qui ne sont pas liés à l'activité normale de l'association.

Immobilisations

Règlement ANC 2022-06		Valeurs brutes début d'exercice	Mouvements de l'exercice				Valeurs brutes au 31/12/2025
			Augmentations		Diminutions		
			Réévaluations	Acquisitions	Virt p.à p.	Cessions	
INCORPORELLES	Frais d'établissement et de développement						
	Donations temporaires d'usufruit						
	Autres	13 992					13 992
	TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	13 992					13 992
CORPORELLES	Terrains						
	Constructions sur sol propre	413 667					413 667
	sur sol d'autrui						
	instal. agencement	6 492					6 492
	Instal technique, matériel outillage industriels						
	Instal., agencement, aménagement divers	1 814 433		33 095			1 847 528
	Matériel de transport	20 405		(12 353)			8 052
	Matériel de bureau, informatique et mobilier	610 284		2 994			613 278
	Emballages récupérables et divers						
	Immobilisations corporelles en cours						
Avances et acomptes							
TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES		2 865 281		23 736			2 889 017
BIENS RECUS PAR LEGS OU DONATIONS DESTINES A ETRE CEDES							
FINANCIERES	Participations	624 126		(231 726)			392 400
	Créances rattachées à des participations						
	Autres titres immobilisés	8 080					8 080
	Prêts et autres immobilisations financières	1 998 938		42 769			2 041 707
	TOTAL IMMOBILISATIONS FINANCIERES	2 631 144		(188 957)			2 442 187
TOTAL		5 510 417		(165 220)			5 345 197

Amortissements

		Durée ou taux	Mode d' amts	Amortissements début d'exercice	Mouvements de l'exercice		Amortissements au 31/12/2025
					Dotations	Diminutions	
INCORPORELLES	Frais d'établissement et de développement						
	Donations temporaires d'usufruit						
	Autres			13 992			13 992
	TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES			13 992			13 992
CORPORELLES	Terrains						
	Constructions sur sol propre			47 732	10 339		58 071
	sur sol d'autrui				2 524		2 524
	instal. agencement aménagement			2 918	812		3 729
	Instal technique, matériel outillage industriels				111 588		111 588
	Autres Instal., agencement, aménagement divers			1 223 976	4 665		1 228 640
	Matériel de transport			16 298	(12 353)		3 945
	Matériel de bureau, mobilier			266 678	31 761		298 440
	Emballages récupérables et divers			2 884			2 884
TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES			1 560 485	149 337		1 709 822	
TOTAL				1 574 477	149 337		1 723 814

Provisions

		Début exercice	Augmentations	Diminutions	31/12/2025
PROVISIONS REGLEMEENTEES	Reconstruction gisements miniers et pétroliers				
	Provisions pour investissement				
	Provisions pour hausse des prix				
	Provisions pour amortissements dérogatoires				
	Provisions fiscales pour prêts d'installation				
	Provisions autres				
	PROVISIONS REGLEMEENTEES				
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	Pour litiges				
	Pour garanties données aux clients				
	Pour amendes et pénalités				
	Pour pertes de change				
	Pour pensions et obligations similaires	177 960	25 675	25 920	177 715
	Pour impôts				
	Pour renouvellement des immobilisations				
	Provisions pour gros entretien et grandes révisions	16 654			16 654
	Pour chges sociales et fiscales sur congés à payer				
	Autres				
	PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	194 614	25 675	25 920	194 369
PROVISIONS POUR DEPRECIATION	Sur immobilisations incorporelles corporelles legs ou donations des titres mis en équivalence titres de participation autres immo. financières				
	Sur stocks et en-cours				
	Sur comptes clients, usagers	754 047	300 663	138 763	915 947
	Sur créances reçues par legs ou donations				
	Autres	41 604		41 604	
	PROVISIONS POUR DEPRECIATION	795 651	300 663	180 367	915 947
TOTAL GENERAL		990 265	326 338	206 287	1 110 315
Dont dotations et reprises - d'exploitation - financières - exceptionnelles			326 338	197 983 8 304	
Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculée selon les règles prévues à l'article 39-1.5e du C.G.I.					

Créances et Dettes

Règlement ANC 2022-06		31/12/2025	1 an au plus	plus d'1 an
CREANCES	Créances rattachées à des participations			
	Prêts	672 800	672 800	
	Autres immobilisations financières	1 368 908	1 368 908	
	Clients, usagers douteux ou litigieux	940 101	940 101	
	Autres créances clients, usagers	821 351	821 351	
	Créances représentatives des titres prêtés			
	Personnel et comptes rattachés	2 897	2 897	
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux	45 919	45 919	
	Impôts sur les bénéfices			
	Taxes sur la valeur ajoutée	78 938	78 938	
	Autres impôts, taxes versements assimilés	26 311	26 311	
	Divers	371 326	371 326	
	Confédération, fédération, union, entités affiliées	2 420 540	2 420 540	
	Créances reçues par legs ou donations			
	Débiteurs divers	919 116	919 116	
	Charges constatées d'avance	315 396	315 396	
	TOTAL DES CREANCES	7 983 602	7 983 602	
Prêts accordés en cours d'exercice				
Remboursements obtenus en cours d'exercice				
Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)				

		31/12/2025	1 an au plus	1 à 5 ans	plus de 5 ans
DETTES	Emprunts obligataires convertibles				
	Autres emprunts obligataires				
	Emprunts dettes ets de crédit à 1an max. à l'origine	100	100		
	Emprunts dettes ets de crédit à plus 1 an à l'origine	227 730	227 730		
	Emprunts et dettes financières divers	3 675 403	3 675 403		
	Fournisseurs et comptes rattachés	859 327	859 327		
	Dettes des legs ou donations				
	Personnel et comptes rattachés	331 777	331 777		
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux	511 402	511 402		
	Impôts sur les bénéfices				
	Taxes sur la valeur ajoutée	2 201	2 201		
	Obligations cautionnées				
	Autres impôts, taxes et assimilés	94 529	94 529		
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
	Confédération, fédération, union, entités affiliées				
	Autres dettes	2 419 615	2 419 615		
	Dettes représentatives de titres empruntés				
	Produits constatés d'avance				
	TOTAL DES DETTES	8 122 085	8 122 085		
Emprunts souscrits en cours d'exercice		501 769			
Emprunts remboursés en cours d'exercice		187 203			
Emprunts dettes associés (personnes physiques)					

Variation des Fonds Propres

	Fds propres clôture 31/12/2024	Affectation du résultat N-1		Augmentation		Diminution ou consommation		Fds propres clôture 31/12/2025
	Montant	Montant	dont générosité du public	Montant	dont générosité du public	Montant	dont générosité du public	Montant
Règlement ANC 2022-06								
Fonds propres sans droit de reprise	3 502 522							3 502 522
Fonds propres avec droit de reprise								
Ecart de réévaluation								
Réserves statutaires ou contractuelles								
Réserves pour projet de l'entité								
Autres réserves								
Report à nouveau	(316 024)	(1 127 328)						(1 443 352)
Excédent ou déficit de l'exercice	(1 127 328)	1 127 328				999 539		(999 539)
Situation nette	2 059 170					999 539		1 059 631
Dotations consommables								
Subventions d'investissement	71 735							71 735
Provisions réglementées								
TOTAL	2 130 905					999 539		1 131 366

Conformément à l'Assemblée Générale du 19 juin 2025 le résultat déficitaire de HABITAT ET HUMANISME de - 1 127 328 euros à la clôture des comptes 2024 a été intégralement affecté en report à nouveau.

	Fonds reportés clôture 31/12/2024	Report	Utilisation	Fonds reportés clôture 31/12/2025
Fonds reportés liés aux legs ou donations				
Legs Anciens AA suite fusion				
Legs Biabolos VOSGES				
TOTAL				

Pour rappel, l'association Habitat & Humanisme IDF n'est pas reconnue d'utilité publique. Les legs et donations ainsi enregistrés dans ses comptes sont des quotes-parts de générosité reversée par la Fédération Habitat & Humanisme.

Legs, donations et assurances-vie

	31/12/2025	31/12/2024
PRODUITS		
Montant perçu au titre d'assurances-vie	15 333	4 221
Montant de la rubrique de produits « Legs ou donations » définie à l'article 213-9	867 574	754 165
Prix de vente des biens reçus par legs ou donations destinés à être cédés		
Reprise des dépréciations d'actifs reçus par legs ou donations destinés à être cédés		
Utilisation des fonds reportés liés aux legs ou donations		
Total des produits	882 907	758 386
CHARGES		
Valeur nette comptable des biens reçus par legs ou donations destinés à être cédés		
Dotation aux dépréciations d'actifs reçus par legs ou donations destinés à être cédés		
Report en fonds reportés liés aux legs ou donations		
Total des charges		
SOLDE	882 907	758 386

Pour rappel, l'association Habitat & Humanisme IDF n'est pas reconnue d'utilité publique. Les legs et donations ainsi enregistrés dans ses comptes sont des quotes-parts de générosité reversée par la Fédération Habitat & Humanisme.

Variation des Fonds Dédiés

	Fonds dédiés clôture 31/12/2024	Reports	Utilisations		Transferts	Fonds dédiés clôture 31/12/2025	
			Montant global	dont rembour- sements		Montant global	dont fds dédiés à des projets sans dépense au cours des deux derniers exercices
Subventions d'exploitation	(33 330)					33 737	33 737
Cf.état Subventions d'exploitation							
Contributions financières d'autres org.	380 758	39 810	59 840			360 728	360 728
Cf.état Contrib.financières d'autres org.							
Ressources liées à la générosité du public	650 690	47 000	198 056			499 634	499 634
Cf.état Ress. liées à la gsité du public							
TOTAL	1 065 185 (33 330)	86 810	257 896			894 099	894 099



Subventions d'exploitation

Subventions d'exploitation	Fds dédiés clôt. N-1	Reports	Utilisations		Transferts	Fonds dédiés clôt. N	
			Mt global	dt rbst		Mt global	dt ppts ss d
SUBVENTION LE CAP RESIDENCE ACCUEIL 23	33 737					33 737	33 737
Totalisation	33 737					33 737	33 737

Contributions financières d'autres organismes

Contributions financières d'autres organismes	Fds dédiés clôt. N-1	Reports	Utilisations		Transferts	Fonds dédiés clôt. N	
			Mt global	dt rbst		Mt global	dt pjs ss d
DONS AFFECTES LE CAP	213 052					213 052	213 052
DONS IFI LE CAP	10 100					10 100	10 100
DONS IFI MAGNY LE HONGRE	44 873		44 873				
DONS IFI PF ST JOSEPH	97 766					97 766	97 766
DONS IFI PETIT COLLECTIF DOLET CACHAN	14 967		14 967				
DONS AMIS DU CAP 2025		39 810				39 810	39 810
Totalisation	380 758	39 810	59 840			360 728	360 728

Ressources liées à la générosité du public

Ressources liées à la générosité du public	Fds dédiés clôt. N-1	Reports	Utilisations		Transferts	Fonds dédiés clôt. N	
			Mt global	dt rbst		Mt global	dt pjs ss d
COLAM INITATIVE	64 000					64 000	64 000
BSA	63 000	20 000				83 000	83 000
BRDGE ET LOISIR	3 800					3 800	3 800
EDITIONS DES ARENES	25 000					25 000	25 000
EDITION DE L'ICONOCLASTE	25 000					25 000	25 000
TECNOVEO	20 000					20 000	20 000
AMELIO	4 500					4 500	4 500
AON SOLIDARITES	2 000					2 000	2 000
BORALEX	1 500					1 500	1 500
ERCO 3	2 000					2 000	2 000
FONDACTIONS CREDIT AGRICOLE	10 000		7 282			2 718	2 718
IV ANHOE CAMBRIDGE	10 000					10 000	10 000
FONDATION TRUFFAUT	1 929		1 928			1	1
ALTEREA	34 675					34 675	34 675
ENOLIA FDF	60 000		60 000				
FONDATION MACIF	2 566		2 566				
FONDS DE DOTATION CHANTIERS SOLIDAIRES	25 000		25 000				
LEROY MERLIN	9 140					9 140	9 140
BRUNEAU	25 000		25 000				
AG2R	14 250		14 250				
FONDATION TRUFFAUT	3 300					3 300	3 300
FONDATION NEXITY	10 250		10 250				
GROSNEVOR	31 000		31 000				
SOCIETE GENERALE	15 000					15 000	15 000
PERIAL	7 000					7 000	7 000
BNP VIA FEDE	160 000					160 000	160 000
TRUFFAUT	8 780		8 780				
CABINET LEVARCHAND	12 000		12 000				
FONDATION PETERS RUEIL MALMAISON		27 000				27 000	27 000
Totalisation	650 690	47 000	198 056			499 634	499 634

Variation des Subventions d'Investissement

	Subventions à la clôture 31/12/2024	Augmentation	Diminution	Subvention à la clôture 31/12/2025
Subventions d'investissement				
Subventions d'équipement	590 120			590 120
Autres subventions d'investissement				
Montant nominal	590 120			590 120
Quotes-parts virées au compte de résultat	518 385			518 385

Charges constatées d'avance

	Période	Montants	31/12/2025
Charges constatées d'avance - EXPLOITATION			315 396
CCA Exploitation		315 396	
Charges constatées d'avance - FINANCIERES			
Charges constatées d'avance - EXCEPTIONNELLES			
TOTAL			315 396

Produits constatés d'avance

	Période	Montants	31/12/2025
Produits constatés d'avance - EXPLOITATION PCA Exploitation			
Produits constatés d'avance - FINANCIERS			
Produits constatés d'avance - EXCEPTIONNELS			
TOTAL			

Concours publics et subventions

31/12/2025	Union européenne	Etat	Collectivités territoriales	CAF	Autres	Montant fin ex.
Concours publics et subventions						
Concours publics						
Subventions d'exploitation		34 167	3 166 617	38 177	908 496	4 147 457
Subventions d'investissement						
TOTAL		34 167	3 166 617	38 177	908 496	4 147 457

Détail concours publics et subventions

Libellé	Concours publics	Subventions d'exploitation	Subventions d'investissement
SUBVENTION AIDE A L EMPLOI		34 167	
FSL 75		663 487	
FSL 78		81 422	
FSL 91		28 200	
FSL 92		65 146	
FSL 94		50 664	
ASLL SOLIBAIL		339 853	
SUBVENTION HH SERVICES		115 792	
SUBVENTION DVP 75		887 975	
SUBVENTION FRAIS DE STRUCTURE		83 764	
SUBVENTION PENSIONS DE FAMILLES		633 458	
SUBVENTION EXPLOITATION		264 312	
SUBVENTION COLLECTIVITES LOCALES		74 100	
SUBVENTION AML		78 000	
SUBVENTIONS DIVERSES		747 117	
Totalisation		4 147 457	

Evaluation des contributions volontaires en nature

Répartition par nature de produits	31/12/2025	31/12/2024
Dons en nature		
Prestations en nature		
Mécénat de compétence	53 542	232 627
Prestations en nature	2 000	13 087
Bénévolat	55 542	245 714
Contribution volontaire au bénévolat	964 022	961 165
	964 022	961 165
Total	1 019 564	1 206 879

Répartition par nature de charges	31/12/2025	31/12/2024
Secours en nature		
Mise à disposition gratuite de biens		
Dons en nature		
Prestations		
Mécénat de compétence	53 542	232 627
Prestations en nature	2 000	13 087
Personnel bénévole	55 542	245 714
Contributions volontaires de bénévolat	964 022	961 165
	964 022	961 165
Total	1 019 564	1 206 879

Autres informations

Contributions volontaires en nature 2025

Les contributions volontaires en nature concernent les mises à disposition gratuite de biens, le mécénat de compétence et le bénévolat au cours de l'exercice 2025.

Les dons en nature s'établissent à 0 € pour l'exercice 2025 valorisés à leur coût d'acquisition.

Le mécénat de compétence représente le coût total des salaires de l'organisme mécène qui est refacturé. Celui-ci s'établit à 55 542 € pour 2025.

Les contributions volontaires au titre du bénévolat s'établissent à 964 022 € pour l'exercice 2025.

Elles ont été évaluées sur la base des temps passés soit 50738 heures valorisées au smic horaire.

L'effectif de bénévoles en équivalent temps plein (ETP) est évalué à 31.58 pour l'exercice 2025. L'effectif de bénévoles était de 32.07 ETP en 2024.

Transactions avec les contreparties

Ci dessous les conventions d'avance de trésorerie, mentionnées à l'article L612-5 du code de commerce, passées entre l'association SOLIDARITE HUMANISME ILE DE FRANCE et HABITAT HUMANISME ILE DE FRANCE :

Convention du 15 décembre 2020 : Convention Avance de trésorerie complémentaire

Nature et objet : Convention d'avance de trésorerie non rémunérée par l'association HABITAT ET HUMANISME ILE DE FRANCE

Montant : 400 000€

Convention du 25 février 2019 : Convention Avance de trésorerie

Nature et objet : Convention d'avance de trésorerie par l'association HABITAT HUMANISME IDF

Montant : 250 000€

Convention du 16 décembre 2024 : Convention Avance de trésorerie

Nature et objet : Convention d'avance de trésorerie par l'association HABITAT HUMANISME IDF

Montant : 700 000€

Ci dessous la convention d'avance de trésorerie, mentionnées à l'article L612-5 du code de commerce, passées entre l'association FEDERATION HABITAT ET HUMANISME et HABITAT HUMANISME ILE DE FRANCE :

Convention du 25 février 2019 : Convention Avance de trésorerie

Nature et objet : Convention de prêt non rémunéré accordé par l'association FEDERATION HABITAT ET HUMANISME

Montant : 400 000€ maximum

Convention du 1er juin 2023 : Convention Avance de trésorerie

Nature et objet : Facilité de crédit consentie par l'association FEDERATION HABITAT ET HUMANISME

Montant : 2 000 000€ maximum

Autres informations

Convention du 16 décembre 2024 : Convention Avance de trésorerie

Nature et objet : Facilité de crédit consentie par l'association FEDERATION HABITAT ET HUMANISME

Montant : 700 000€ maximum

Honoraires des commissaires aux comptes

Les honoraires des commissaires aux comptes relatifs au contrôle légal des comptes annuels s'élèvent pour l'exercice écoulé à : 20 500 € TTC. Il étaient évalués à 20 400 € TTC en 2024.

Effectif

L'effectif moyen au cours de l'exercice 2025 est de 83.91 ETP.

Engagement de retraite

L'association comptabilise une provision pour indemnité de départ à la retraite en conformité avec les normes françaises et selon la convention collective Habitat et logement Accompagnés. Le montant global dans les comptes clos au 31/12/2025 s'élève à 177 715 €.

Cette provision est calculée pour l'ensemble du personnel selon une méthode actuarielle . Les critères retenus au 31/12/2025 sont :

Taux d'actualisation : 3.96%

Taux de revalorisation salariale : 2%

Age de départ à la retraite : 65 ans

Taux de rotation du personnel : (taux représentatif)

- 20 ans : 4%

- 30 ans : 6%

- 40 ans : 3%

- 50 ans : 4%

- 60 ans : 1%

Table de mortalité : INSEE 2014/2016

Taux de Charges sociales : 57%

Compte de Résultat par Origine et Destination^{1/2}

HABITAT ET HUMANISME - HHIDF

COMPTE DE RESULTAT PAR ORIGINE ET DESTINATION

A-PRODUITS ET CHARGES PAR ORIGINE ET DESTINATION		31.12.2025		31.12.2024	
		TOTAL	Dt générosité	TOTAL	Dt générosité
	PRODUITS PAR ORIGINE				
1	PRODUITS LIES A LA GENEROSITE DU PUBLIC	3 174 783	3 174 783	3 063 478	3 063 478
1.1	Cotisations sans contrepartie	7 455	7 455	8 212	8 212
1.2	Dons, legs et mécénat	3 167 328	3 167 328	3 055 266	3 055 266
	Dons manuels	1 362 270	1 362 270	1 491 066	1 491 066
	Mécénats	668 140	668 140	366 164	366 164
	Produits de l'Epargne Solidaire	254 012	254 012	439 650	439 650
	Legs, donations et assurances-vie	882 907	882 907	758 386	758 386
1.3	Autres produits liés à la générosité du public				
2	PRODUITS NON LIES A LA GENEROSITE DU PUBLIC	11 266 700		9 430 648	
2.1	Cotisation avec contrepartie	-			
2.2	Parrainage des entreprises	-			
2.3	Contributions financières sans contrepartie	-			
2.4	Autres produits non liés à la générosité du public	11 266 700		9 430 648	
	Autre produits (dont loyers)	10 565 122		9 394 916	
	Produits financiers	701 579		24 819	
	Produits exceptionnels	-		10 912	
3	SUBVENTIONS ET AUTRES CONCOURS PUBLICS	4 147 457		3 932 970	
4	REPRISE SUR AMORT, PROVISION, TRANSFERT DE CHARGES	232 433		1 243 283	
5	UTILISATIONS DES FONDS DÉDIÉS	257 896	257 896	22 500	22 500
	TOTAL PRODUITS	19 079 269	3 432 679	17 692 879	3 085 978
	CHARGES PAR DESTINATION				
1	MISSIONS SOCIALES	- 15 975 571	- 2 402 046	- 15 881 607	- 2 347 782
1.1	Réalisées en France				
	Actions réalisées directement	-	- 2 402 046	- 15 881 607	- 2 347 782
	Versements à d'autres organismes agissant en France			-	
2	FRAIS DE RECHERCHE DE FONDS	- 1 030 632	- 1 030 632	- 738 196	- 738 196
2.1	Frais d'appel à la générosité du public	- 422 349	- 422 349	- 346 212	- 346 212
2.2	Frais de recherche des autres fonds privés	- 608 284	- 608 284	- 391 984	- 391 984
2.3	Charges liées à la recherche de subventions et autres concours publics	-		-	
3	FRAIS DE FONCTIONNEMENT	- 2 838 501		- 1 972 514	-
3.1	Frais de fonctionnement de l'exercice	- 2 086 211		- 1 965 923	
3.2	Frais de fonctionnement financiers	- 752 290		- 6 535	
3.3	Frais de fonctionnement exceptionnel	0		- 56	
4	DOTATIONS AUX PROVISIONS ET DEPRECIATION	- 147 293		- 168 560	
5	IMPOTS SUR LES SOCIETES				
6	REPORTS EN FONDS DEDIES DE L'EXERCICE	- 86 810	- 86 810	- 59 330	- 59 330
C	TOTAL CHARGES	- 20 078 808	- 3 519 489	- 18 820 207	- 3 145 308
	RESULTAT DE L'EXERCICE	- 999 539	- 86 810	- 1 127 328	- 59 330



Compte de Résultat par Origine et Destination^{2/2}

B- CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE	31.12.2025		31.12.2024	
		Dt générosité		Dt générosité
PRODUITS PAR ORIGINE				
CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES LIEES A LA GENEROSITE DU PUBLIC	1 019 564	1 019 564	1 206 879	1 206 879
Bénévolat	964 022	964 022	961 165	961 165
Prestations en nature	55 542	55 542	245 714	245 714
Dons en nature	-	-	-	-
CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES NON LIEES A LA GENEROSITE DU PUBLIC				
CONCOURS PUBLICS EN NATURE				
Prestations en nature				
Dons en nature				
TOTAL	1 019 564	1 019 564	1 206 879	1 206 879
CHARGES PAR DESTINATION				
CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES AUX MISSIONS SOCIALES	- 966 022	- 966 022	- 974 252	- 974 252
Réalisées en France	- 966 022	- 966 022	- 974 252	- 974 252
Réalisées à l'étranger	-	-	-	-
CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES A LA RECHERCHE DE FONDS			-	
CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES AU FONCTIONNEMENT	- 53 542	- 53 542	- 232 627	- 232 627
TOTAL	- 1 019 564	- 1 019 564	- 1 206 879	- 1 206 879



Compte d'Emploi annuel des Ressources collectées auprès du public

(loi n° 91-772 du 7 août 1991)

HABITAT ET HUMANISME - HHIDF

COMPTE D'EMPLOI ANNUEL DES RESSOURCES COLLECTEES AUPRES DU PUBLIC (LOI N°91-772 du 7 août 1991)

EMPLOIS PAR DESTINATION (K€)	2 025	2 024	RESSOURCES PAR ORIGINE (K€)	2 025	2 024
EMPLOIS DE L'EXERCICE			RESSOURCES DE L'EXERCICE		
1 - MISSIONS SOCIALES			1- RESSOURCES LIEES A LA GENEROSITE DU PUBLIC		
1.1 Réalisées en France	- 2 402 046	- 2 347 782	Cotisations sans contrepartie	7 455	8 212
Actions réalisées directement	- 2 402 046	- 2 347 782	Dons, legs et mécénat	3 167 328	3 055 266
Versements à d'autres organismes agissant en France		-	Dons manuels	1 362 270	1 491 066
2 - FRAIS DE RECHERCHE DE FONDS	- 1 030 632	- 738 196	Mécénats	668 140	366 164
Frais d'appel à la générosité du public	- 422 349	- 346 212	Produits de l'Epargne Solidaire	254 012	439 650
Frais de recherche des autres fonds privés	- 608 284	- 391 984	Legs, donations et assurances-vie	882 907	758 386
3 - FRAIS DE FONCTIONNEMENT	-	-	Autres produits liés à la générosité du public	-	-
TOTAL DES EMPLOIS	- 3 432 679	- 3 085 978	TOTAL DES RESSOURCES	3 174 783	3 063 478
4 - DOTATIONS AUX PROVISIONS ET DEPRECIATION		-	4- REPRISE SUR AMORT, PROVISION, TRANSFERT DE CHARGES		
6 - REPORTS EN FONDS DEDIES DE L'EXERCICE	- 86 810	- 59 330	5- UTILISATIONS DES FONDS DÉDIÉS	257 896	22 500
EXCEDENT DE LA GENEROSITE DU PUBLIC DE L'EXERCICE			DEFICIT DE LA GENEROSITE DU PUBLIC DE L'EXERCICE	86 810	59 330
TOTAL	- 3 519 489	- 3 145 308	TOTAL	3 519 489	3 145 308
			RESSOURCES REPORTEES LIEES A LA GENEROSITE DU PUBLIC EN DEBUT D'EXERCICE (hors fonds dédiés)	244 371	303 701
			(+)Excédent ou (-) insuffisance de la générosité du public	-86 810	-59 330
			(-)Investissements et (+) désinvestissements nets liés à la générosité du public de l'exercice		
			RESSOURCES REPORTEES LIEES A LA GENEROSITE DU PUBLIC EN FIN D'EXERCICE (hors fonds dédiés)	157 561	244 371

EMPLOIS CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE	2 025	2 024	RESSOURCES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE	2 025	2 024
1 - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES AUX MISSIONS SOCIALES	966 022	974 252	1 - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES LIEES A LA GENEROSITE DU PUBLIC		
Réalisées en France	966 022	974 252	Bénévolat	964 022	961 165
2 - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES A LA RECHERCHE DE FONDS		-	Prestations en nature	55 542	245 714
3 - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES AU FONCTIONNEMENT	53 542	232 627	Dons en nature		
TOTAL	1 019 564	1 206 879	TOTAL	1 019 564	1 206 879

Pour mémoire, rappel du tableau relatif aux fonds dédiés pour la partie relevant de la générosité du public :

FONDS DEDIES LIES A LA GENEROSITE DU PUBLIC	2 025	2 024
FONDS DEDIES LIES A LA GENEROSITE DU PUBLIC EN DEBUT D'EXERCICE	1 031 448	994 618
(-) Utilisation	-257 896	-22 500
(+) Report	86 810	59 330
FONDS DEDIES LIES A LA GENEROSITE DU PUBLIC EN FIN D'EXERCICE	860 362	1 031 448

CROD ET CER

1. Missions sociales financées par les ressources collectées auprès du public :

Habitat et Humanisme a été créé en 1985, à Lyon, par Bernard Devert, qui était alors un professionnel de l'immobilier, devenu prêtre au fil des années. L'origine de l'association repose sur la naissance d'un Mouvement de résistance dans un contexte de crise économique et de crise du logement. Les premiers « quartiers ghetto » apparaissaient en périphérie des grandes villes, pendant que les anciens centres rénovés et revalorisés chassaient les populations modestes. Habitat et Humanisme est alors né d'un triple « non » :

- Trop d'hommes et de femmes n'arrivent pas à trouver un toit.
- Trop de familles vivent encore dans des logements insalubres, surpeuplés, précaires.
- Trop de quartier concentrent l'exclusion et engendrent inégalités et violence.

Habitat et Humanisme Ile-de-France (HH IDF) fait partie du Mouvement "Habitat Humanisme". Le mouvement est notamment composé de :

- La fédération Habitat et Humanisme, reconnue d'utilité publique ;
- Des associations Habitat et Humanisme régionales qui sont des associations indépendantes, dont HH IDF.

HH IDF est aussi membre de la Fédération. A ce titre, HH IDF adhère à la charte et aux statuts du Mouvement qui prévoient notamment :

- La répartition des dons reçus par la Fédération aux associations ;
- La rétrocession des legs et donations encaissés par la Fédération, seule habilitée à les recevoir, aux associations ;
- La répartition du mécénat reçus par la Fédération.

C'est ainsi que la totalité des legs et donations et assurance-vie figurant dans les comptes HH IDF proviennent des rétrocessions réalisées par la Fédération.

Les dons manuels et mécénat comprennent à la fois des rétrocessions réalisées par la Fédération et ceux perçus directement par HHIDF.

Cette comptabilisation est conforme aux règles imposées par la Fédération HH pour le besoin de la combinaison des comptes du mouvement.

L'action sociale de l'association Habitat Humanisme s'organise autour de 3 missions définies et validée par le Conseil d'Administration de l'association :

- Loger les personnes en difficulté : En produisant du logement très social par l'intermédiaire de ses sociétés foncières, la Foncière d'Habitat et Humanisme et la société Entreprendre pour Humaniser la Dépendance, agréées par l'État en maîtrise d'ouvrage sociale qui construisent, achètent et rénovent des logements à destination des personnes en difficultés. En mobilisant des logements auprès de propriétaires privés et publics qui lui confient leurs biens via des dispositifs Propriétaires et Solidaires.

Habitat et Humanisme privilégie une localisation des logements dans des « quartiers équilibrés » et par l'accompagnement, une ouverture sur le voisinage et la vie urbaine. L'objectif est de contribuer à une recomposition des territoires et à la transformation des rapports entre habitants, pour favoriser un changement de regard sur les fragilités et recréer une véritable « hospitalité urbaine ».

CROD ET CER

Habitat et Humanisme développe et expérimente divers types de logements et des solutions d'habitat innovantes, pensions de famille, habitats intergénérationnels, EHPAD, et tout autre habitat collectif permettant de répondre à des situations spécifiques rencontrées sur le terrain.

- Accompagner les personnes en difficultés : L'accompagnement n'est pas une relation à sens unique, la charte d'Habitat et Humanisme souligne la valeur transformatrice de la relation entre accompagné et accompagnant. Elle exige de :
 - Vaincre ses peurs et changer de regard face à la différence, face à la personne en situation de précarité qui craint autant que nous de cette différence.
 - Vaincre en même temps la peur de notre fragilité combinée à la sienne.

Il est alors possible de rencontrer l'autre et de construire une relation nouvelle basée sur la confiance et le respect réciproques.

Les équipes d'Habitat et Humanisme proposent un accompagnement de proximité aux personnes logées, pour favoriser la « re-cr  ation » de liens sociaux, l'insertion et l'autonomie. Selon le type d'habitat, et le profil du m  nage, un accompagnement personnel ou collectif est mis en place. Dans tous les cas, il est porteur des valeurs du Mouvement :   coute, respect et confiance r  ciproques, valorisation des richesses de chacun, acc  s    l'autonomie et la citoyenn  t  .

Au sein des   tablissements m  dicalis  s, Habitat et Humanisme d  veloppe un « Prendre soin » attentif    la personne et    ses proches, jusqu'   la fin de sa vie.

- R  concilier l'  conomie et le social : Pour mener son action, Habitat et Humanisme cr  e des entreprises    vocation sociale, comme ses deux Fonci  res : la Fonci  re d'Habitat et Humanisme et la soci  t   Entreprendre pour Humaniser la D  pendance ou ses 8 Agences Immobili  res    Vocation Sociale. Il s'agit de mener des actions d'ordre   conomique, comme la production ou la gestion de logements, mais dans un objectif de solidarit  , de tirer parti du fonctionnement et des   volutions de l'  conomie, pour cr  er des opportunit  s de ressources et des leviers d'actions.

1. R  gles d'affectation ou de r  partition des co  ts aux diff  rentes rubriques d'emplois

a. Modalit  s de r  partition des charges

La structure du CROD est   tablie    partir de la comptabilit   analytique. Les charges support  es par l'association sont ventil  es selon leur origine et leur utilisation entre les diff  rentes cat  gories :

- Missions sociales
- Frais de recherches de fonds
- Frais de fonctionnement

Les frais de personnels sont r  partis selon la fonction occup  e par chaque salari   de l'association.

CROD ET CER

Les charges indirectes de loyers, charges locatives, assurance et EDF/GDF sont imputées selon une clé de répartition définie par la direction de l'association, qui tient compte de la surface occupée.

a. Missions sociales

Cette rubrique comprend les charges directement engagées par l'association et la masse salariale utilisée pour mener à bien ces missions sociales qui sont les suivantes :

- Loger les personnes en difficulté ;
- Accompagnement les personnes en difficultés ;
- Réconcilier l'économie et le social.

a. Frais de recherches de fonds

La rubrique « Frais de recherches de fonds » comprend les charges engagées par l'association dans le but de recueillir auprès du public des moyens de financer son action sociale.

Ils comprennent notamment :

- Les frais d'appel à dons, quelle que soit la forme de ces dons auprès des entreprises et particuliers,
- Les frais d'appel à bénévolat,
- Les frais de traitement des dons, legs, donation ou mécénat,
- La masse salariale directement rattachée à cette mission,
- Sa quote-part de frais indirects.

a. Frais de fonctionnement

La rubrique « frais de fonctionnement » comprend les charges engagées pour la gestion et la gouvernance de l'association dont notamment :

- La masse salariale rattachée à la direction de l'association et son support administratif,
- Frais d'information et de communication,
- Location et maintenance de matériel,
- Frais financiers.

1. Modalités de répartition du financement des emplois entre les ressources collectées auprès du public et les autres produits

La méthode retenue est la détermination dans un premier temps des emplois financés par des ressources autres que

CROD ET CER

celles collectées auprès du public réparties selon la comptabilité analytique et les fichiers de suivis des projets en cours. Il s'agit des rubriques du CROD :

- Subventions
- Autres produits

Par déduction, les ressources collectées auprès du public financent l'ensemble des emplois qui n'a pas été financé par les autres ressources.

1. Nature et valorisation des contributions volontaires en nature

Une contribution volontaire en nature est l'acte par lequel une personne physique ou morale apporte à l'association un travail (bénévolat, mises à disposition de personnes), des biens ou des services à titre gratuit.

Au sein de l'association HH IDF, les contributions volontaires en nature sont réparties entre :

- Le bénévolat ;
- Le mécénat de compétence ;
- Les mises à disposition gratuite de biens.

Les contributions volontaires en nature sont valorisées selon les règles établies par le Conseil d'Administration de l'association :

- Le bénévolat : sur la base des temps passés valorisée au smic horaire augmentée des charges sociales,
- Autres contributions volontaires : valorisées selon les tarifs négociés avec les prestataires ainsi qu'à leurs coûts d'acquisition.

1. Ressources collectées auprès du public non affectées et non utilisées en début d'année

Pour se conformer aux règles comptables et aux pratiques du secteur associatif nous avons reconstitué les ressources collectées auprès du public non affectées et non utilisées en début d'année à partir de la méthode suivante : Le modèle économique de l'association et les règles établies d'affectation des ressources aux emplois (utilisation en priorité des autres ressources avant de consommer la Générosité du public de l'exercice) permettent de considérer que l'intégralité des excédents qui sont venus alimenter les Fonds propres et réserves proviennent exclusivement de la générosité du public.